

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 05 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 11 décembre 2023

CONSERVATOIRE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Mélina TACHE, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Gérard LEFEVRE, Sophie BOUTRIT à Romain DUPEYROU, Christelle CHASSAGNE à Eric PERSAIS, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Noélie FERREIRA à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Marie-Paule MILLASSEAU à François GUYON, Rose-Marie NIETO à Thibault HEBRARD, Nicolas ROBIN à Florent SIMMONET, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Sophie BROSSARD, Christophe GUINOT, Yvonne VACKER.

Titulaires absents excusés :

Elsa FORTAGE, Sébastien MATHIEU.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023

CONSERVATOIRE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Le Conservatoire Danse et Musique Auguste-Tolbecque s'attache à faciliter l'accès à la pratique musicale amateur en associant diffusion et création. Il collabore régulièrement avec les associations et les différents Ministères.

Son budget et son équipe pédagogique contribuent à mettre en œuvre les axes inscrits dans le Projet d'Établissement, dont le développement des actions en milieu scolaire en partenariat avec l'Éducation Nationale et l'impulsion de projets transversaux d'action culturelle.

Sur l'année scolaire 2022/2023, plus de 2 000 élèves des écoles maternelles et primaires du territoire ont bénéficié d'actions de sensibilisation dans et hors les murs (4 orchestres à l'école, un orchestre nomade cuivres, des parcours découvertes en musique et danse). 105 classes ont ainsi bénéficié de 587 heures d'interventions par 28 enseignants du Conservatoire.

Par ailleurs, sur cette même période, une centaine d'événements culturels ont été organisés sur l'ensemble du territoire en partenariat avec des associations (telles que la Cie Volubilis, le Moulin du Roc ou le festival Jazz à Niort), des établissements scolaires (notamment la classe Théâtre du Lycée de la Venise Verte et la Classe à horaires aménagés du collège Fontanes) ou dans le cadre du Festival d'agglomération « La 5^e Saison ». A travers cette programmation culturelle riche et éclectique, le Conservatoire a permis à plus de 1000 élèves de devenir acteurs culturels du territoire en valorisant leurs talents artistiques sur les scènes mises à leur disposition.

Les actions prévues pour l'année scolaire 2023/2024 et le nombre d'élèves de moins de 18 ans accueillis permettent de solliciter une subvention du Département des Deux-Sèvres, estimée à 25 000€, au titre de son dispositif de soutien annuel aux structures d'enseignement artistique.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à solliciter auprès du Département des Deux-Sèvres une subvention au titre du dispositif de soutien aux structures d'enseignement artistique pour l'année scolaire 2023-2024 ;

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tout document y afférant.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Alain CHAUFFIER

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué